



A.D.M.N.E.T
Ecole de Musique et de Danse
De Saint-Jean

RAPPORT MORAL 2016 / 2017

Le rapport moral sera présenté par section à savoir la DANSE (contemporaine, classique, hip hop, salon) et atelier de respiration abdominale puis la musique

DANSE

Evolution des effectifs en DANSE CLASSIQUE

	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Danse	10h30	12h45	14h	15h45
Effectifs	110	112	114	85

Une première analyse met en évidence un paradoxe entre l'accroissement du nombre d'heure (15%) et la baisse des effectifs (25%)

De manière logique, chaque élève est passé(e) au cours supérieur donc à une durée de cours plus longue (il paie donc plus puisque les tarifs sont dépendants du temps de cours).

Néanmoins, plusieurs élèves bénéficient de 2 cours donc 10% de remise. De plus, la progression des élèves a entraîné la création d'un cours supplémentaire CO4.

Le mécanisme est logique mais « comptablement » peu viable car les effectifs ont beaucoup baissé sur certains cours.

Comme dans toute discipline, il y a une « érosion naturelle » de participation aux activités extra-scolaires au fur et à mesure que les études évoluent, de la lassitude sans oublier l'effet dévastateur du remplacement d'Elise lors de son congé maternité (remboursement assurance maladie ainsi que la modification de l'équipe pédagogique) Effectivement le remplacement d'un professeur coordinateur par 3 professeurs a entraîné une équipe pédagogique moins impliquée (refus d'organiser des portes ouvertes, de participer à des manifestations autre

A.D.M.N.E.T. - Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège Social : Mairie de Saint-Jean (31240) - Association constituée le 03/11/1989
N° dossier 3/18712 - N° SIRET 377 566 286 00011 - Code APE 923 A - Agrément n°3104JEP0068

Président : M. Benoît SOULAGE - contact@dansemusique.net -

Tel :09.51.44.04.46. (répondeur) ou 06.38.73.45.96. (portable) -

Site web <http://www.dansemusique.net>

que le gala) et une tendance à l'absentéisme. Les problèmes ont atteint leur paroxysme avec l'une d'entre elle.

Las des conflits récurrents entre « le bureau » et l'enseignante, l'autoritarisme du professeur notamment durant les répétitions du gala ont conduit de nombreux parents à ne pas réinscrire leur enfant et / ou à s'orienter vers Gymnasia (par exemple) qui a ouvert plusieurs classes de danse classique

Evolution des effectifs en DANSE CONTEMPORAINE

La section de Danse contemporaine n'a pu être maintenue du fait d'un effectif insuffisant (3 à l'ouverture puis 2 élèves). Maintenir un cours à 2 élèves n'était pas envisageable financièrement pour l'ADMNET. De même pour l'enseignante comme pour les élèves, ce type de cours n'avait rien d'enrichissant...

La chute constante des effectifs a été accentuée par l'ouverture, cette année, d'une classe de "jazz contemporain" dans une autre association de Saint Jean qui n'est, selon le professeur de Danse Contemporaine, qu'un autre qu'un cours de contemporain "déguisé".

Claire Charavin a choisi de « suspendre ses cours » cette année en procédant à une rupture conventionnelle de son contrat pour ne pas accentuer un déficit et envisage un retour l'année prochaine sous une autre appellation à savoir « Danse moderne »

Evolution des effectifs en HIP HOP

La classe de Hip-hop dotée d'un effectif de 4 élèves n'a pu être ouverte faute d'effectif mais aussi d'organisation concernant le recrutement de l'enseignant.

La première a annoncé au moment du premier cours qu'elle avait trouvé une meilleure place pas loin de chez elle et nous a planté alors qu'on l'avait recruté avant l'été

Le second n'est pas venu les deux semaines suivantes car la mairie avait un problème de badge, rendant la salle de danse Willy Brandt de René CASSIN inaccessible. Lorsque la mairie a trouvé un contournement et a obtenu d'elle qu'on se passerait de badge car la salle serait ouverte par Cyril, le gardien de René CASSIN, le professeur (qui avait re-confirmé sa venue à 13h30) a appelé 20 minutes avant le cours pour dire qu'il avait perdu son père et que donc il ne pourrait pas faire cours.

Le troisième professeur avait un problème d'horaire (à une demi-heure près) et les élèves ne pouvaient pas décaler leurs horaires

Le quatrième professeur a aussi appelé au dernier moment pour annuler car il « avait peur ». Il n'avait travaillé qu'avec des post-ado et des adultes ...

En résumé, le problème est surtout un problème de professeur .

A.D.M.N.E.T. - Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège Social : Mairie de Saint-Jean (31240) - Association constituée le 03/11/1989
N° dossier 3/18712 - N° SIRET 377 566 286 00011 - Code APE 923 A - Agrément n°3104JEP0068

Président : M. Benoît SOULAGE - contact@dansemusique.net -

Tel :09.51.44.04.46. (répondeur) ou 06.38.73.45.96. (portable) -

Site web <http://www.dansemusique.net>

Projet en DANSE DE SALON

Nous avons été heurtés à une problématique de « contenu » des cours. Les demandes étaient très éparses et spécifiques : valse, salsa, tango, Lindy hop danses diverses. Nous n'avons pas été capables de nous « positionner » sur un créneau et développer « le créneau choisi ». En théorie, nous devrions organiser des stages ponctuellement : valse, salsa, lindy-hop pour développer pas la suite une classe mais par manque de temps la démarche n'est pas faite.

Au final, le rapport moral est morose en danse. Nous avons tenté de développer des activités nouvelles qui n'ont pas toutes été abouties. Les cours collectifs n'ont pas eu les effectifs escomptés et n'ont pas permis de développer la notoriété de l'ADMNET

ATELIER RESPIRATION ABDOMINALE

La section a été ouverte cette année et est financièrement « viable » avec un effectif de 7 élèves et un professeur « auto-entrepreneur ». Cette section est appelée à se développer.

MUSIQUE

Evolution des effectifs en musique

	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Effectifs	145	135	159	152

Les effectifs tendent à la baisse du fait :

- de la fermeture de l'atelier Jazz qui est actuellement en attente de « reconstruction » avec de nouveaux adhérents
- de l'arrêt de l'atelier location de matériel musique du dimanche

Comme en danse, il y a une « érosion naturelle » de participation aux activités extrascolaires au fur et à mesure que les études évoluent la présence en FM et instrument devient complexe mais nous constatons un renouvellement des adhérents.

A.D.M.N.E.T. - Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège Social : Mairie de Saint-Jean (31240) - Association constituée le 03/11/1989
N° dossier 3/18712 - N° SIRET 377 566 286 00011 - Code APE 923 A - Agrément n°3104JEP0068

Président : M. Benoît SOULAGE - contact@dansemusique.net -

Tel : 09.51.44.04.46. (répondeur) ou 06.38.73.45.96. (portable) -

Site web <http://www.dansemusique.net>

Cette année, nous avons

- maintenu la harpe malgré le fait que l'enseignement de cet instrument soit largement déficitaire du fait de la location de matériel
- poursuivi l'enseignement du piano, guitare, batterie, saxophone
- développé (en nombre d'heure de cours) l'enseignement de la flûte et du violon qui connaît un regain d'intérêt
- créé des cours de chant et trompette

Il a été proposé des avenants pour compenser la baisse horaire. Nous restons dans l'attente de leur acceptation.

Nous avons été contraints de faire face à 2 conflits juridiques pour lesquels nous avons été amenés à prendre un avocat et avons été, malgré tout, condamnés pour :

- Une atteinte au droit à l'image suite à la publication en mars 2014 d'une image protégée
- Licenciement abusif concernant le conflit nous opposant à la Directrice administrative.

Il n'est pas prévu de faire appel afin de permettre à l'école de limiter le déficit et clore le conflit afin d'avancer et de se projeter.

L'équipe pédagogique est particulièrement encline à participer aux différentes manifestations organisées par la commune comme le mentionne le rapport d'activité et s'inscrit dans la nouvelle politique de la ville désireuse de développer les activités inter-association (marché de Noël, Téléthon...). Néanmoins, reste un problème de ressources financières afin de réaliser l'intégralité des projets comme les ateliers de découverte d'instruments qui avaient été organisés en janvier 2016

Une période vient de s'achever au terme de laquelle Valérie Cardete, Trésorière et Philippe Udave présentent leur démission et ne se présenteront pas leur candidature ni au bureau, ni au CA en raison de leur activité professionnelle et afin de renouveler le tiers du CA conformément aux statuts de l'association. Stéphanie Guinand ayant déménagé sur la commune de Toulouse n'est plus adhérente et ne renouvèle pas sa candidature.

Nous les remercions pour leur implication au sein de l'association et souhaitons terminer ce rapport moral avec les propos de Valérie Cardete :
« Je voulais vous remercier tous et toutes pour cette expérience fantastique que nous avons partagé depuis un an et demi, car même si

A.D.M.N.E.T. - Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège Social : Mairie de Saint-Jean (31240) - Association constituée le 03/11/1989
N° dossier 3/18712 - N° SIRET 377 566 286 00011 - Code APE 923 A - Agrément n°3104JEP0068

Président : M. Benoît SOULAGE - contact@dansemusique.net -

Tel : 09.51.44.04.46. (répondeur) ou 06.38.73.45.96. (portable) -

Site web <http://www.dansemusique.net>

nous avons eu des moments difficiles, nous avons construit ensemble une équipe riche de sa solidarité, de sa bonne volonté, de sa détermination à faire fonctionner l'association du mieux que nous pouvons, et à faire en sorte que nos profs y soient dans les meilleures conditions. Nous avons beaucoup appris, des autres et de nous-mêmes, et nous savons que nous sommes capables de défier les plus mauvaises volontés... et de réussir ! Gardez le cap et soyez confiants. »

A.D.M.N.E.T. - Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège Social : Mairie de Saint-Jean (31240) - Association constituée le 03/11/1989
N° dossier 3/18712 - N° SIRET 377 566 286 00011 - Code APE 923 A - Agrément n°3104JEP0068
Président : M. Benoît SOULAGE - contact@dansemusique.net -
Tel :09.51.44.04.46. (répondeur) ou 06.38.73.45.96. (portable) -
Site web <http://www.dansemusique.net>